

INTEMA SOLUTIONS INC.

États Financiers

pour les exercices terminés les
31 décembre 2014 et 2013



RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT AUX ETATS FINANCIERS

Les états financiers d'Intema Solutions inc. sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration le 29 avril 2015. La responsabilité de la direction à cet égard comprend la sélection de méthodes comptables appropriées ainsi que l'exercice d'un jugement éclairé dans l'établissement d'estimations raisonnables et justes, en accord avec les Normes internationales d'information financière (IFRS) et adéquates dans les circonstances.

La Société est dotée de systèmes comptables et de contrôles internes conçus afin de fournir l'assurance raisonnable que l'actif est protégé contre une perte ou une utilisation non autorisée et qu'on puisse se fier aux registres comptables pour la préparation des états financiers.

Le conseil d'administration assume ses responsabilités à l'égard des états financiers, principalement par l'entremise de son comité de vérification. Le comité de vérification révisé les états financiers annuels et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Le comité de vérification étudie également de façon régulière les résultats des audits effectués par l'auditeur indépendant sur les méthodes comptables de la Société. Les présents états financiers ont été audités par Brunet Roy Dubé, CPA, s.e.n.c.r.l. et le rapport qu'ils ont dressé sur les états financiers figure ci-après.

.....

Roger Plourde
Chef de la direction

.....

Robert Deslandes
Chef de la direction financière conseil

.....

Sébastien Plourde
Administrateur et secrétaire corporatif

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	4
États des résultats nets et du résultat global audités	6
États des variations des capitaux propres audités	7
États de la situation financière audités	8
Tableaux des flux de trésorerie audités	10
Notes complémentaires aux états financiers audités.....	11 - 58



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Intema Solutions Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de INTEMA SOLUTIONS INC., qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013, et les états des résultats nets et du résultat global, des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2013, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment, de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de INTEMA SOLUTIONS INC. au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2013, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Observations

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers, qui indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Brunat Roy Dubé, CPA S.E.N.C.R.L.¹

Montréal,
le 29 avril 2015

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n°A108047

INTEMA SOLUTIONS INC.

États des résultats nets et du résultat global audités

Pour les exercices terminés les 31 décembre

(en dollars canadiens)	2014 \$	2013 \$
Produits des activités poursuivies	1 685 673	1 065 173
Coût directs	186 514	133 272
Main d'oeuvre directe	169 214	172 916
Marge brute	1 329 945	758 985
Frais de vente et d'administration	958 909	874 009
Frais de recherche et développement	102 449	75 799
Résultat d'exploitation	268 587	(190 823)
Produit financiers (note 8)	25	525
Charges financières (note 8)	101 649	138 102
Résultat net avant autres éléments	166 963	(328 400)
Perte sur radiation de solde de prix de vente	—	30 684
Gain sur radiation de fournisseurs (note 19)	26 500	—
Charges liées aux options d'achat d'actions	—	24 510
Résultat net avant impôt sur les résultats	193 463	(383 594)
Impôts sur les résultats (note 10)		
Exigibles	82 128	—
Utilisation de pertes reportées	(82 128)	—
Résultat net et résultat global de l'exercice	193 463	(383 594)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base (note 9)	46 039 873	33 772 772
Résultat net par action (note 9)		
De base et dilué	0,0042	(0,0114)

Les notes complémentaire font partie intégrante des états financiers.

INTEMA SOLUTIONS INC.

États des variations des capitaux propres audités

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

	Capital-actions		Bons de souscription	Portion capitaux propres des débetures convertibles	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
	Nombre	Montant					
	#	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1er janvier 2014	35 594 799	4 241 725	71 470	33 850	134 140	(4 691 384)	(210 199)
Émission d'actions	10 000 000	792 000	508 000	—	(300 000)	—	1 000 000
Frais d'émission d'actions	—	(192 283)	—	—	—	—	(192 283)
Émission d'actions en contrepartie d'une conversion de dettes	7 304 980	182 624	—	—	182 625	—	365 249
Émission d'actions en contrepartie d'une acquisition d'entreprise	719 000	82 685	—	—	—	—	82 685
Exercice d'option d'achat d'actions	25 000	2 500	—	—	—	—	2 500
Exercice de bons de souscription	150 000	16 425	(1 425)	—	—	—	15 000
Valeur attribuée aux bons de souscription expirés	—	—	(56 250)	—	56 250	—	—
Valeur attribuée aux droits échus de conversion des débetures	—	—	—	(33 850)	33 850	(7 200)	(7 200)
Résultat net et résultat global de l'exercice	—	—	—	—	—	193 463	193 463
Solde au 31 décembre 2014	53 793 779	5 125 676	521 795	—	106 865	(4 505 121)	1 249 215
Solde au 1er janvier 2013	32 074 799	4 145 392	56 250	33 850	86 830	(4 307 790)	14 532
Émission d'actions	3 520 000	102 980	15 220	—	22 800	—	141 000
Frais d'émission d'actions	—	(6 647)	—	—	—	—	(6 647)
Charges liées aux options d'achats d'actions	—	—	—	—	24 510	—	24 510
Résultat net et résultat global de l'exercice	—	—	—	—	—	(383 594)	(383 594)
Solde au 31 décembre 2013	35 594 799	4 241 725	71 470	33 850	134 140	(4 691 384)	(210 199)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INTEMA SOLUTIONS INC.

États de la situation financière audités

Aux 31 décembre (en dollars canadiens)	2014 \$	2013 \$
ACTIFS		
Courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 11)	245 592	21 524
Clients et autres débiteurs (note 12)	475 041	116 043
Travaux en cours	172 922	149 909
Frais payés d'avance	106 142	60 020
Crédit d'impôt à la recherche et développement remboursables	156 472	148 170
Actifs courants	1 156 169	495 666
Non courants		
Dépôt de garantie	37 353	44 451
Placement (note 13)	4 990	35 899
Immobilisations corporelles (note 14)	45 998	13 654
Bien loués en vertu de contrats de location-financement (note 15)	71 135	71 292
Immobilisations incorporelles (note 16)	3 928	—
Goodwill (note 17)	158 866	49 536
Crédits d'impôt à la recherche et développement non remboursables (note 10)	647 788	527 997
Actifs non courants	970 058	742 829
TOTAL DE L'ACTIF	2 126 227	1 238 495

INTEMA SOLUTIONS INC.

États de la situation financière audités

Aux 31 décembre, (en dollars canadiens)	2014 \$	2013 \$
PASSIFS		
Passifs courants		
Avantages de personnel	299 790	365 108
Fournisseurs et autres créditeurs (note 19)	340 093	532 793
Dettes à court terme (note 20)	90 000	64 943
Produits perçus par anticipation	25 926	7 400
Portion à court terme des passifs financiers non courants (note 21)	57 450	151 197
Versements sur les contrats de location-financement (note 22)	33 616	26 852
Passifs courants	846 875	1 148 293
Non courants		
Obligations découlant des contrats de location-financement (note 22)	30 137	42 601
Débetures convertibles (note 23)	—	257 800
Passif non courants	30 137	300 401
Total du passif	877 012	1 448 694
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 24)	5 125 676	4 241 725
Bons de souscription	521 795	71 470
Portion capitaux propres des débetures convertibles	—	33 850
Surplus d'apport	106 865	134 140
Déficit	(4 505 121)	(4 691 384)
Total des capitaux propres	1 249 215	(210 199)
Total des passifs et des capitaux propres	2 126 227	1 238 495

Les notes complémentaire font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil.

(signé) Roger Plourde, Administrateur

(signé) Gérald Desourdy, Administrateur

INTEMA SOLUTIONS INC.

Tableaux des flux de trésorerie audités

Pour les exercices terminés les 31 décembre (en dollars canadiens)	2014 \$	2013 \$
Résultat net et résultat global de l'exercice	193 463	(383 594)
Éléments hors caisse du résultat net et résultat global		
Variation nette de la valeur de rachat de l'assurance-vie	4 909	4 993
Amortissement des immobilisations corporelles	3 913	5 049
Amortissement des biens loués en vertu de contrats de location-financement	25 134	20 250
Amortissement des frais d'émission de la dette à long terme	12 666	21 713
Gain sur radiation de fournisseurs	(26 500)	—
Interêt implicites sur débentures convertibles	—	7 891
Charges liées aux options d'achats d'actions	—	24 510
Perte sur radiation du solde de prix de vente à recevoir	—	30 687
Variation des éléments hors caisse liés aux activités opérationnelles (note 25)	(436 023)	288 592
Flux de trésorerie net liés aux activités opérationnelles	(222 438)	20 091
Acquisition d'immobilisations corporelles	(36 257)	(1 479)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(3 928)	—
Dépôts sur valeur de rachat de l'assurance-vie	(9 000)	(9 000)
Encaissement de la valeur de rachat de l'assurance-vie	35 000	—
Acquisition d'entreprise	(26 645)	—
Dépôt versé sur acquisition d'entreprise	(150 000)	—
Flux de trésorerie net liés aux activités d'investissement	(190 830)	(10 479)
Dettes à court terme	(64 943)	(110 057)
Dettes à long terme	(92 261)	(142 856)
Remboursement des obligations découlant de contrats de location-financement	(30 677)	(18 670)
Émission d'actions ordinaires	1 000 000	141 000
Bons de souscription exercés	15 000	—
Options d'achat d'actions exercées	2 500	—
Frais d'émission d'actions	(192 283)	(6 647)
Flux de trésorerie net liés aux activités de financement	637 336	(137 230)
Augmentation nette de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	224 068	(127 618)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	21 524	149 142
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice (note 11)	245 592	21 524

Les notes complémentaire font partie intégrante des états financiers.

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 1. Statuts, nature des activités et continuité d'exploitation

Intema Solutions inc., constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, est une entreprise qui offre des services de consultation en matière de marketing et d'Internet, plus particulièrement dans le déploiement de campagne d'envoi de courriels pour les grandes entreprises. Le siège social de la Société est situé au 615, boulevard René-Lévesque ouest, bureau 1250, Montréal, Québec, Canada, H3B 1P5. La Société est cotée à la Bourse de croissance TSX sous le symbole « ITM » et n'a aucun actionnaire contrôlant.

Continuité d'exploitation

Les états financiers ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) fondées sur la pérennité de l'exploitation, laquelle sous-tend que la société sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités. Cependant, il existe un doute important quant au bien-fondé de l'hypothèse de la continuité compte tenu des pertes d'exploitation et des ratios financiers non respectés. La capacité de la Société de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dépend du soutien continu des actionnaires et des créanciers. La Société a cumulé au 31 décembre 2014 un déficit de 4 505 121 \$ (4 691 384 \$ au 31 décembre 2013) et un profit net de 193 463 \$ durant l'exercice 2014 (perte nette de 383 594 \$ en 2013). La continuité de l'exploitation de la Société dépend, entre autres, de sa capacité d'atteindre un niveau satisfaisant de chiffre d'affaires, du soutien de ses clients, de la conclusion de nouveaux arrangements financiers et de sa capacité de trouver de nouvelles sources de financement.

Durant l'année 2014, la Société a réalisé les transactions suivantes afin de palier à certaines des incertitudes mentionnées ci-dessus :

- 1) La Société a réalisé une conversion de dettes en actions ordinaires pour un montant de 365 249 \$.
- 2) La Société a obtenu un financement additionnel sous forme d'un placement privé en actions ordinaires de 1 000 000 \$.

Subséquent à la date de fin d'exercice, la Société a obtenu un financement additionnel sous forme d'un placement privé en action ordinaires de 1 050 000 \$ qui a été complété en février 2015.

Face aux incertitudes décrites ci-dessus, la direction projette de prendre les mesures suivantes :

- 1) La Société a mis en place un nouveau plan de développement des affaires pour les produits axés sur des marchés jugés à haut potentiel;
- 2) La Société entend compléter le financement additionnel par voie de placement privé ;
- 3) La Société entend lever un financement additionnel sous forme d'un prêt à court terme sur le crédit d'impôt remboursable à recevoir de 2014 et 2015.

La direction croit qu'en réussissant à obtenir un financement additionnel, à réorienter ses activités, et en comptant sur le soutien continu des actionnaires et des clients actuels de la Société, celle-ci pourra poursuivre son exploitation normalement. Cependant, il n'existe aucune certitude que ces mesures suffiront à permettre la poursuite des activités de la Société dans le cours normal des affaires.

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 1. Statuts, nature des activités et continuité d'exploitation (suite)

Continuité d'exploitation (suite)

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas.

Note 2. Déclaration de conformité

Les états financiers de la Société au 31 décembre 2014 ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux interprétations actuellement publiées et en vigueur.

Les présents états financiers annuels ont été approuvés par le conseil d'administration le 29 avril 2015.

Note 3. Adoption de normes et d'interprétations nouvelles et modifiées

3.1 Modifications de méthodes comptables

IAS 32 - Instruments financiers : présentation

En décembre 2011, l'IASB a modifié l'IAS 32 visant à remédier au manque d'uniformité dans l'application de certains critères de compensation. Les modifications ont précisé le sens du critère de compensation qui consiste à avoir «actuellement un droit juridique exécutoire de compenserai» et le principe sous-tendant la notion de règlement net, y compris le fait que certains mécanismes de règlement brut aboutissent à un résultat qui peut être considéré comme équivalant à un règlement net. L'application rétrospective de ces modifications n'a entraîné aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de la Société.

IAS 36 - Dépréciation d'actifs

Cette norme a été révisée afin d'intégrer des modifications publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) en mai 2013. Ces modifications permettent de mieux refléter une décision prise précédemment par l'IASB, soit celle d'exiger la communication de la valeur recouvrable des actifs dépréciés et d'autres informations concernant l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs dépréciés dans les cas où cette valeur est fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie, y compris le taux d'actualisation, lorsque l'entité utilise une technique d'actualisation pour déterminer la valeur recouvrable. L'application rétrospective de ces modifications n'a entraîné aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de la Société.

IAS 39 - Instruments financiers : comptabilisation et évaluation

Cette norme a été révisée afin d'y intégrer des modifications publiées par l'IASB en juin 2013. Les modifications clarifient le fait que la comptabilité de couverture ne prend pas fin en raison de la novation d'un dérivé qui a été désigné comme un instrument de couverture au profit d'une contrepartie centrale en conséquence de l'application de textes légaux ou réglementaires. L'application rétrospective de ces modifications n'a entraîné aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de la Société.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 3. Adoption de normes et d'interprétations nouvelles et modifiées (suite)

3.1 Modifications de méthodes comptables (suite)

IFRIC 21 - Droits et taxes

La nouvelle interprétation a été publiée par l'IASB en mai 2013. IFRIC 21 fournit des indications sur la comptabilisation des droits ou taxes qui entrent dans le champ d'application d'IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels. Les principaux éléments d'IFRIC 21 sont les suivants : le fait générateur d'obligation qui crée un passif au titre d'un droit ou d'une taxe exigible est l'activité qui rend le droit ou la taxe exigible, tel qu'il est prévu dans les dispositions légales ou réglementaires; le passif au titre d'un droit ou d'une taxe exigible est comptabilisé de manière progressive si le fait générateur d'obligation se produit au fil du temps. L'application rétrospective de ces modifications n'a entraîné aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de la Société.

3.2 Modifications futures de méthodes comptables

À la date d'approbation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouveaux amendements ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptés de façon anticipée. La direction prévoit que l'ensemble des prises de position, non encore en vigueur, sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de ces normes et amendements.

IFRS 9 - Instruments financiers

En octobre 2010, l'IASB a publié l'IFRS 9, qui est la première partie d'un projet en trois parties visant à remplacer l'IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. La première partie couvre le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers, et les deux autres parties couvrent la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture. La Société devra classer les actifs financiers comme étant évalués ultérieurement soit au coût amorti soit à la juste valeur, en fonction du modèle économique que suit la Société pour la gestion des actifs financiers et des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. L'évaluation de la plupart des passifs financiers au coût amorti est maintenue, mais lorsqu'une entité évalue un passif financier à la juste valeur, la partie des variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité doit être présentée dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'au résultat net. La norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015. Une application anticipée est autorisée.

IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, qui remplace l'IAS 11, Contrats de construction, l'IAS 18, Produits des activités ordinaires, l'IFRIC 13, Programmes de fidélisation de la clientèle, l'IFRIC 15, Contrats de construction de biens immobiliers, l'IFRIC 18, Transferts d'actifs provenant de clients, et la SIC-31, Produits des activités ordinaires - Opérations de troc impliquant des services de publicité.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 3. Adoption de normes et d'interprétations nouvelles et modifiées (suite)

3.2 Modifications futures de méthodes comptables (suite)

IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients (suite)

La norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux approches de la comptabilisation des produits : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle proposé consiste en une analyse en cinq étapes des transactions, axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés, quel montant est comptabilisé et à quel moment. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits comptabilisés et/ou sur le moment de leur comptabilisation.

La nouvelle norme s'applique aux contrats avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS. La nouvelle norme entrera en vigueur pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2017.

IAS 16 - Immobilisations corporelles et IAS 38 - Immobilisations incorporelles

Ces normes ont été révisées afin d'intégrer des modifications publiées par l'IASB en mai 2014. Les modifications apportées à IAS 16 précisent que l'utilisation de modes d'amortissement fondés sur les produits n'est pas appropriée pour déterminer l'amortissement d'une immobilisation. Les modifications apportées à IAS 38 précisent qu'il est généralement présumé qu'un mode d'amortissement fondé sur les produits n'est pas approprié pour évaluer la consommation des avantages économiques intrinsèques d'une immobilisation incorporelle. Toutefois, les modifications prévoient des circonstances limitées dans lesquelles un tel mode d'amortissement peut être approprié. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016. Une application anticipée est permise.

IAS 19 - Avantages du personnel

Cette norme (modifiée en 2011) a été révisée afin d'intégrer des modifications publiées par l'IASB en novembre 2013. Ces modifications simplifient la comptabilisation des cotisations qui sont versées par des membres du personnel ou des tiers à un régime à prestations définies et qui ne dépendent pas du nombre d'années de service. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014. Une application anticipée est permise.

Améliorations annuelles des IFRS - Cycle 2010 - 2012

Les normes qui suivent ont été révisées afin d'intégrer des modifications publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) en décembre 2013 :

IFRS 2 Paiement fondé sur des actions - Clarification de la définition de « condition d'acquisition de droits ».

IFRS 8 Secteurs opérationnels - Ajout d'une obligation d'information sur le regroupement de secteurs opérationnels et d'une précision concernant le rapprochement entre le total des actifs des secteurs à présenter et les actifs de l'entité.

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 3. Adoption de normes et d'interprétations nouvelles et modifiées (suite)

3.2 Modifications futures de méthodes comptables (suite)

IFRS 16 Immobilisations corporelles et IAS 38 Immobilisations incorporelles - Clarification des dispositions concernant le modèle de réévaluation pour ce qui est du retraitement au prorata du cumul des amortissements.

IAS 24 Information relative aux parties liées - Clarification des dispositions visant l'identification des transactions entre parties liées dans le cas où les services de personnes agissant à titre de principaux dirigeants sont fournis par une entité de gestion, ainsi que des obligations d'information au sujet de ces transactions.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014.

Améliorations annuelles des IFRS - Cycle 2011 - 2013

Les normes qui suivent ont été révisées afin d'intégrer des modifications publiées par l'IASB en décembre 2013:

IFRS 13 Évaluation de la juste valeur - Clarification du fait que l'exception relative aux portefeuilles s'applique à tous les contrats entrant dans le champ d'application d'IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation ou d'IFRS 9 Instruments financiers, que ces contrats répondent ou non à la définition d'un actif financier ou d'un passif financier.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014.

Note 4. Principales méthodes comptables

4.1 Base d'évaluation

Les états financiers de la Société aux 31 décembre 2014 et 2013 ont été établis selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sur la base du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à leur juste valeur. De plus, ces états financiers ont été établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception de l'information sur les flux de trésorerie et ont été dressés selon les principales méthodes comptables décrites dans la présente note.

4.2 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers de la Société sont présentés en dollars canadiens (\$ CDN), soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

4.3 Conversion des opérations en devises étrangères

Les transactions libellées dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle de la Société sont converties dans la monnaie fonctionnelle selon le taux de change qui s'applique à la date de chaque transaction.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013
(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 4. Principales méthodes comptables (suite)

4.3 Conversion des opérations en devises étrangères (suite)

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux en vigueur à chaque fin de période. Les gains ou pertes de change résultant du règlement d'éléments monétaires ou de leur conversion à des taux différents de ceux utilisés lors de leur comptabilisation initiale sont comptabilisés au résultat net durant la période où ils sont produits

Les éléments non monétaires qui sont évalués sur la base du coût historique dans une monnaie étrangère sont convertis selon le taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les différences de change liées à des opérations de financement sont comptabilisées en résultat net ou en capitaux propres.

La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture.

4.4 Instruments financiers

Les instruments financiers sont initialement comptabilisés, dès que la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, à leur juste valeur majorée des coûts de transaction, à l'exception des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat net et les actifs financiers disponibles à la vente, lesquels sont mesurés initialement à leur juste valeur. La classification dépend du but dans lequel les instruments financiers ont été acquis, ainsi que leurs caractéristiques.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels de recevoir des flux de trésorerie ont expiré ou lorsque les actifs financiers et tous leurs risques et avantages substantiels sont transférés. Tous les actifs financiers, à l'exception de ceux comptabilisés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat, sont soumis à un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Un passif financier est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, résilié, annulé ou à la date d'expiration.

Tous les produits et charges liés aux instruments financiers sont présentés dans les produits financiers et les charges financières.

Actifs Financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale.

Actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat net

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat net comprennent les actifs financiers qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui respectent certaines conditions et qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat net au moment de la comptabilisation initiale. Les actifs dans cette catégorie sont évalués subséquemment à la juste valeur et les gains ou les pertes sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en fonction de transactions sur un marché actif ou en appliquant une technique d'évaluation lorsqu'il n'existe pas de marché actif.

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 4. Principales méthodes comptables (suite)

4.4 Instruments financiers (suite)

Actifs Financiers (suite)

Actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat net (suite)

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont des instruments qui sont détenus dans le but de les revendre à court terme. Les instruments classés dans cette catégorie sont présentés dans l'actif courant. Les instruments inclus dans cette catégorie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente sont des actifs financiers non-dérivés qui sont désignés dans cette catégorie ou qui ne sont pas classés dans aucune autre catégorie. Ils sont présentés dans les actifs courants lorsqu'ils sont recouvrables dans les 12 mois suivant la fin de l'exercice, sinon ils sont classés dans les actifs non courants. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés subséquemment à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont inscrites dans les autres éléments du résultat global, sauf les placements dans les instruments de capitaux propres pour lesquels il n'existe pas de prix coté sur un marché actif et qui devraient être constatés au coût.

Lorsque la réduction de la juste valeur est réputée être autre que temporaire, la perte cumulative enregistrée dans le cumul des autres éléments du résultat global est supprimée et comptabilisée en résultat net. Les gains et les pertes réalisés relativement à la disposition des titres disponibles à la vente sont reclassés en résultat net et le reclassement est présenté distinctement dans l'état du résultat global. Cette catégorie inclut les placements comportant des valeurs de rachat d'assurance vie.

Prêts et créances

Les prêts et les créances sont des actifs financiers non-dérivés provenant de la remise de la trésorerie ou d'autres actifs en retour d'une promesse de remboursement à une date déterminée, ou à vue, normalement avec des intérêts. Les prêts et les créances sont évalués subséquemment au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont présentés dans les actifs courants lorsqu'ils sont recouvrables dans les 12 mois suivant la fin de l'exercice, sinon ils sont classés dans les actifs non courants. Les débiteurs et le solde de prix de vente à recevoir sont classés comme prêts et créances.

Dépréciation d'actifs financiers

Tous les actifs financiers sauf ceux à la juste valeur par le biais du résultat net font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Une indication objective de dépréciation pourrait inclure:

- des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur;
- une rupture de contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal;
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 4. Principales méthodes comptables (suite)

4.4 Instruments financiers (suite)

Dépréciation d'actifs financiers (suite)

Les débiteurs individuellement significatifs sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'ils sont en souffrance ou qu'il existe des indications objectives qu'une contrepartie en particulier ne respectera pas ses obligations. La perte de valeur des débiteurs est présentée en résultats dans les autres charges opérationnelles.

Passifs financiers

Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat net

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat net comprennent les passifs financiers qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui respectent certaines conditions et qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat net au moment de la comptabilisation initiale.

Les passifs dans cette catégorie sont évalués subséquemment à la juste valeur et les gains ou les pertes sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en fonction de transactions sur un marché actif ou en appliquant une technique d'évaluation lorsqu'il n'existe pas de marché actif. Aucun passif financier n'est classé dans cette catégorie.

Passifs financiers comptabilisés au coût après amortissement

Les passifs financiers comptabilisés au coût après amortissement sont comptabilisés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont présentés dans les passifs courants lorsqu'ils sont remboursables dans les 12 mois suivant la fin de l'exercice, sinon ils sont classés dans les passifs non-courants. Les emprunts bancaires, les avantages du personnel, les fournisseurs et autres créditeurs, les dettes à court terme, la dette à long terme, les obligations découlant de contrats de location-financement et les débiteurs convertibles sont classés dans cette catégorie.

Instruments composés

Les composantes des instruments composés émis par la Société sont classées séparément comme passifs financiers et capitaux propres selon la substance de l'entente contractuelle. À la date d'émission, la juste valeur de la composante passif est évaluée en appliquant le taux d'intérêt du marché alors en vigueur pour un instrument non convertible similaire. Ce montant est comptabilisé comme passif au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif jusqu'à son extinction au moment de la conversion ou à la date d'échéance de l'instrument. La composante capitaux propres est déterminée en déduisant le montant de la composante passif de la juste valeur totale de l'instrument composé. Ce montant est comptabilisé dans les capitaux propres, déduction faite de l'incidence fiscale, et n'est pas réévalué par la suite.

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 4. Principales méthodes comptables (suite)

4.4 Instruments financiers (suite)

4.5 Résultat global

Le résultat global est composé du résultat net de la Société et des autres éléments du résultat global. Les autres éléments du résultat global comprennent les gains et les pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente, les variations de la juste valeur marchande des instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie et les rajustements pour la conversion des devises étrangères relativement aux établissements étrangers autonomes, déduction faite, dans chaque cas, des impôts.

La Société a décidé de présenter les états des résultats net et du résultat global en un seul état.

4.6 Coûts de transaction

Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers, autres que ceux classés à la juste valeur par le biais du compte de résultat net ou disponibles à la vente, sont ajoutés ou soustraits de la juste valeur des actifs ou des passifs financiers, selon ce qui convient, lors de la comptabilisation initiale.

4.7 Comptabilisation des produits

Produits des activités poursuivies

Le chiffre d'affaires de la Société provient principalement de la prestation de services de consultation marketing, du déploiement de campagnes marketing par Internet, de la vente de licences de logiciels, de la maintenance, des services de consultations et autres services. Les produits tirés des licences proviennent de licences d'utilisation permanente accordée sur les produits logiciels de la Société. Les produits tirés de la maintenance proviennent des frais d'abonnement annuel aux mises à jour et au support des logiciels. De plus, dans le cadre de ses activités, la Société développe et maintient pour ses clients des sites Internet en plus d'offrir l'hébergement et la réservation de noms de domaines pour ces sites.

Les produits de services de consultation marketing et du déploiement de campagnes marketing par Internet sont constatés lorsqu'il existe une preuve convaincante d'une entente, que les services sont rendus, que le prix est déterminé et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits tirés d'hébergement s'échelonnant sur une période de plus d'un mois sont amortis sur la durée totale du contrat. La partie non constatée est différée et présentée au passif à titre de produits différés perçus par anticipation. Les produits tirés de la vente de noms de domaines sont constatés au moment de l'enregistrement de ceux-ci.

Les produits tirés de contrats comportant de multiples prestations (licences, services de maintenance et services professionnels) sont constatés à chaque prestation selon la juste valeur du service rendu.

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 4. Principales méthodes comptables (suite)

4.7 Comptabilisation des produits (suite)

Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts sont comptabilisés sur une base d'exercice selon la méthode du taux effectif.

4.8 Crédits d'impôt à la recherche et développement

Les crédits d'impôt à la recherche et au développement sont comptabilisés en diminution des coûts connexes dans la période où les coûts sont engagés et dans la mesure où l'obtention de ces crédits est considérée comme raisonnablement assurée.

Les crédits d'impôt enregistrés par la Société doivent faire l'objet de révisions et d'approbations par les autorités fiscales, et il est possible que le montant accordé diffère du montant comptabilisé

4.9 Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Cependant, les frais de développement sont reportés lorsqu'ils respectent les critères généralement reconnus jusqu'à concurrence du montant dont la récupération peut raisonnablement être considérée comme certaine. Ils sont alors amortis sur des périodes correspondant à leur durée de vie utile lorsque leur commercialisation débute.

4.10 Rémunération et autres paiements fondés sur des actions

La Société applique la norme IFRS 2 Paiement fondé sur des actions aux transactions dont le paiement et le règlement sont fondés sur des actions.

La Société offre un régime de rémunération fondée sur des actions au profit des employés. Ce régime est classé en tant que régime de capitaux propres. La juste valeur du service reçu est évaluée indirectement par référence à la juste valeur des options d'achat d'actions à la date où elles sont octroyées.

La Société offre également un régime de paiements fondés sur des actions au profit des non-salariés de l'entreprise. Les options d'achat d'actions octroyées à des non-salariés sont évaluées sur la base de la juste valeur des produits et services reçus ou de la juste valeur des options d'achat d'actions octroyées, en choisissant la méthode d'évaluation la plus fiable. Si c'est la méthode de la juste valeur des options d'achat d'actions qui est choisie, un modèle de fixation des prix est utilisé en fonction de la première des dates suivantes :

- (a) la date à laquelle la performance de la contrepartie est terminée;
- (b) la date à laquelle la contrepartie s'engage à acquérir les instruments de capitaux propres; ou
- (c) la date de remise des options d'achat d'actions si elles sont entièrement acquises et non confisquées à cette date.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 4. Principales méthodes comptables (suite)

4.10 Rémunération et autres paiements fondés sur des actions (suite)

La charge est comptabilisée en résultat dans la période d'acquisition des options octroyées et un crédit correspondant est porté au surplus d'apport. Les renoncations sont estimées à la date de l'attribution et sont incluses dans l'évaluation de la charge et ajustées de façon à tenir compte des événements réels. À la fin de chaque période de référence, la Société réévalue ses estimations à l'égard du nombre d'options d'achat d'actions qui seront acquises et reconnaît l'impact de toute révision en résultat. Tout montant payé par les employés et les non-salariés lors de l'exercice des options d'achat d'actions est crédité au capital-actions ainsi que le montant du coût de rémunération constaté à l'origine au surplus d'apport.

La juste valeur des options et des droits est déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black - Scholes en fonction des caractéristiques des données de marché à la date d'attribution et sur la base d'hypothèses déterminées par la direction de la Société.

4.11 Impôts sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôt exigible comprennent les montants à payer ou à recouvrer auprès des autorités fiscales pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le revenu imposable qui diffère du résultat présenté aux états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale du goodwill ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés et provisionnés, sans actualisation, selon les taux d'impôt dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes autorités fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées à titre de recouvrement ou de charge d'impôt en résultat net, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas, l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 4. Principales méthodes comptables (suite)

4.11 Impôts sur le résultat (suite)

4.12 Résultat net par action de base et dilué

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour tous les exercices présentés. Le résultat par action dilué est calculé en ajustant les actions en circulation pour tenir compte de l'effet dilutif des options d'achat d'actions, des bons de souscription et des débetures convertibles. La Société utilise la méthode du rachat d'actions pour déterminer l'effet dilutif des bons de souscription et des options d'achat d'actions. La méthode de la conversion hypothétique est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des débetures convertibles. Pour tous les exercices présentés, l'effet des options d'achat d'actions, des bons de souscription et des débetures convertibles n'est pas pris en compte, car il serait anti-dilutif. En conséquence, il n'y a pas de différence entre la perte nette par action de base et la perte nette par action diluée.

4.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie est composée de la trésorerie en banque, déduction faite des découverts bancaires. Les équivalents de trésorerie correspondent à des placements à court terme, d'une durée inférieure à trois mois.

4.14 Travaux en cours

Les travaux en cours représentent les honoraires qui seront facturés et perçus auprès des clients pour des travaux de contrats exécutés jusqu'à la date considérée. Les travaux en cours sont évalués à la valeur de réalisation nette selon le degré d'avancement des travaux.

Les facturations qui dépassent la valeur temps inhérente aux travaux en cours et pour lesquels des services futurs seront fournis sont présentées au poste de produits perçus par anticipation de l'état de la situation financière.

4.15 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué des crédits d'impôts applicables, de l'amortissement cumulé et des pertes de valeurs cumulées. Le coût historique tient compte de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. Elles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation et à compter du début de leur mise en service, en tenant compte de valeurs résiduelles, selon les méthodes, les taux annuel et les périodes qui suivent :

Éléments d'actifs	Méthodes	Taux ou période
Équipement informatique	Dégressif	30%
Mobilier et équipement	Dégressif	20%
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(Les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 4. Principales méthodes comptables (suite)

4.15 Immobilisations corporelles (suite)

Les durées d'utilité, les valeurs résiduelles et le mode d'amortissement sont revus chaque année en tenant compte de la nature des actifs, de l'usage prévu et de l'évolution technologique.

Les gains ou les pertes sur cessions correspondent à la différence entre le produit de cession et la valeur comptable et sont présentés distinctement dans le résultat net.

4.16 Contrats de location

La Société loue certaines immobilisations corporelles. Les contrats de location d'immobilisations corporelles pour lesquels la Société détient la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en tant que contrats de location-financement. Les contrats de location-financement sont comptabilisés à la date d'entrée en vigueur du contrat au moindre de la juste valeur du bien loué et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les contrats de location dans lesquels la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont conservés par le bailleur sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements effectués en vertu de contrats de location simple sont imputés en résultat linéairement sur la durée du bail.

Les immobilisations corporelles louées sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période la plus courte entre la durée de vie estimative et la durée du contrat de location, soit 3 ans. Les paiements minimaux au titre de la location doivent être ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant.

4.17 Actifs incorporels

Logiciels

Les logiciels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans.

Noms de domaine

Les noms de domaine achetés par la Société sont comptabilisés au coût d'acquisition.

Immobilisations incorporelles générées en interne par l'encours de dépenses de recherche et de développement

Une immobilisation incorporelle générée en interne résultant du développement (ou de la phase de développement d'un projet interne) est comptabilisée si, et seulement si, tous les éléments suivants ont été démontrés :

- (a) la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- (b) l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre;
- (c) la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 4. Principales méthodes comptables (suite)

4.17 Actifs incorporels (suite)

- (d) la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. La Société doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité;
- (e) la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle;
- (f) la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les frais de développement sont inscrits à l'actif dès lors que les critères ci-dessus sont satisfaits. Lorsqu'aucune immobilisation incorporelle générée en interne ne peut être comptabilisée, les dépenses de développement sont passées en charges dans le résultat net de l'exercice au cours duquel elles sont engagées.

Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles générées en interne sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité et une perte de valeur est comptabilisée en résultat net lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur nette comptable.

4.18 Regroupement d'entreprises et goodwill

La Société applique la méthode de l'acquisition pour comptabiliser tout regroupement d'entreprises. La contrepartie transférée à l'occasion d'un regroupement d'entreprises consiste en la somme des justes valeurs des actifs transférés par l'acquéreur, des dettes contractées par l'acquéreur à l'égard des détenteurs antérieurs de l'entreprise acquise et des parts de capitaux propres émises par l'acquéreur. La contrepartie transférée comprend tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les actifs identifiables acquis ainsi que les passifs et passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges dans les périodes au cours desquelles les coûts sont engagés et les services reçus.

Toutes les contreparties éventuelles sont comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition. Les variations de la juste valeur des contreparties éventuelles résultant d'événements postérieurs à la date d'acquisition qui sont classées comme un actif ou un passif sont comptabilisées en conformité avec l'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation, soit en résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global. Les contreparties éventuelles classées en capitaux propres ne sont pas réévaluées et le règlement ultérieur est comptabilisé en capitaux propres.

Le goodwill à durée d'utilité indéfinie, est initialement évalué comme étant l'excédent de la contrepartie transférée sur le solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs acquis et des passifs assumés identifiables.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 4. Principales méthodes comptables (suite)

4.18 Regroupement d'entreprises et goodwill (suite)

Le goodwill n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique au cours du quatrième trimestre ou dès qu'il existe un indice de perte de valeur. La baisse du chiffre d'affaires ou du résultat opérationnel comptent parmi les indices de perte que la direction surveille.

4.19 Dépréciation des actifs

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie. Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises et qui représentent, dans la Société, le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi par la direction.

Les unités génératrices de trésorerie auxquelles un goodwill a été affecté doivent être soumises à un test de dépréciation au moins tous les ans. Tous les autres actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée. Pour déterminer la valeur recouvrable, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque actif ou de chaque unité génératrice de trésorerie, puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Les données utilisées pour les tests de dépréciation sont directement liées au budget le plus récent approuvé de la Société et ont été ajustées au besoin pour exclure l'incidence des restructurations futures et des améliorations apportées aux actifs. Les facteurs d'actualisation sont établis individuellement pour chaque actif ou unité génératrice de trésorerie et reflètent leur profil de risque respectif déterminé par la direction.

Les pertes de valeur liées aux unités génératrices de trésorerie sont d'abord portées en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à cette unité génératrice de trésorerie. Toute perte de valeur restante est répartie au prorata des autres actifs de l'unité génératrice de trésorerie. Exception faite du goodwill, tous les actifs sont subséquemment réévalués afin de relever tout indice indiquant qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement puisse ne plus exister. Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable. La valeur comptable après la reprise ne doit toutefois pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieures.

4.20 Nature des passifs provisionnés

Conformément à la norme IAS 37 (provisions, passifs éventuels et actifs éventuels), les provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour faire face à des sorties de ressources probables, estimables et résultant d'obligations actuelles issues d'événements passés.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 4. Principales méthodes comptables (suite)

4.20 Nature des passifs provisionnés (suite)

Dans le cas où il existe une obligation potentielle résultant d'événements passés, mais dont l'occurrence n'est pas probable ou dont l'estimation n'est pas fiable, ces passifs éventuels sont indiqués dans les engagements hors bilan et litiges. Les provisions sont évaluées selon la meilleure estimation de la direction de la Société quant au résultat net en fonction des faits connus à la date d'arrêté des comptes.

Une provision est comptabilisée dès qu'il devient probable qu'une obligation actuelle résultant d'un événement passé nécessitera un règlement dont le montant peut être évalué de manière fiable. L'évaluation de la provision correspond à la meilleure estimation de la sortie de ressources permettant l'extinction de cette obligation.

4.21 Avantages du personnel

Les salaires, les cotisations aux régimes de retraite gouvernementale, les congés payés et congés de maladie, les primes et les avantages non monétaires sont des avantages à court terme et ils sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel les salariés de la Société ont rendu les services associés.

4.22 Débentures convertibles

Les composantes des débentures convertibles sont présentées séparément à titre de passif et de capitaux propres à l'état de la situation financière. La valeur comptable de la composante capitaux propres est obtenue en soustrayant la valeur comptable de la composante passif de la valeur nominale des débentures. Celle-ci est présentée dans les capitaux propres sous le poste composante capitaux propres des débentures. La valeur de la composante passif des débentures convertibles est établie, au moment de leur émission, en actualisant les obligations futures en matière d'intérêts et de capital à un taux d'actualisation qui représente le taux d'intérêt créditeur estimatif accessible par la Société pour des débentures similaires sans droit de conversion.

La composante passif présentée au bilan augmente au cours de la durée des débentures jusqu'à la valeur nominale totale des débentures en circulation lors de l'échéance. Cet accroissement de la valeur comptable des débentures convertibles est indiqué à titre de charge d'intérêts implicites. Par conséquent, les intérêts débiteurs reflètent le taux effectif de la composante passif des débentures convertibles. Les frais d'émission des débentures convertibles sont imputés aux deux composantes en fonction de leur juste valeur respective.

Lorsque les débentures sont assorties d'un droit de conversion et de bons de souscription, les produits des émissions d'unités sont répartis entre le poste composante capitaux propres des débentures, les bons de souscription et les débentures au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. Les produits sont d'abord imputés aux débentures et le montant résiduel est attribué à ces deux composantes de capitaux propres.

Lorsque les porteurs font la conversion des débentures convertibles en actions ordinaires, les composantes passif et capitaux propres sont transférées au capital-actions ordinaire.

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 4. Principales méthodes comptables (suite)

4.22 Débentures convertibles (suite)

La juste valeur des droits de conversion des débentures est déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black - Scholes en fonction des caractéristiques des données de marché à la date d'attribution et sur la base d'hypothèses déterminées par la direction de la Société.

4.23 Capitaux propres

Le capital-actions est présenté à la valeur à laquelle les actions ont été émises. Les coûts liés à l'émission d'actions, d'options d'achat d'actions ou de bons de souscription sont présentés dans les capitaux propres, en déduction du produit d'émission.

Capital-actions et de bons de souscription

Les actions ordinaires et les bons de souscription sont classés aux capitaux-propres. Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription.

La juste valeur des bons de souscription est déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black & Scholes en fonction des caractéristiques des données de marché à la date d'attribution et sur la base d'hypothèses déterminées par la direction de la Société.

Surplus d'apport

Le surplus d'apport inclut, entre autres, les charges liées aux options d'achat jusqu'à l'exercice de ces options et les montants liés aux annulations des bons de souscriptions et des options d'achat d'actions comptabilisés en diminution des surplus d'apport au cours de la période d'expiration.

Le surplus d'apport inclut également les différences entre le cours boursier et la valeur nominale lors d'une émission d'actions compte tenu de la valorisation des instruments financiers afférents.

La juste valeur des options d'achat d'actions est déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black & Scholes en fonction des caractéristiques des données de marché à la date d'attribution et sur la base d'hypothèse déterminées par la direction de la Société.

Note 5. Estimations comptables et jugements critiques de la direction

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction de la Société procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de produits et de charges au cours de la période de présentation de l'information. La Société procède aussi à des estimations et à des hypothèses concernant des événements futurs. Les estimations nécessitent l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 5. Estimations comptables et jugements critiques de la direction (suite)

Les estimations et les jugements sont révisées périodiquement. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer des estimations, des hypothèses et des jugements posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. Les paragraphes suivants décrivent :

- les estimations et hypothèses comptables les plus critiques formulées par la direction lors de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs, passifs, produits et charges;
- les jugements les plus critiques de la direction dans l'application des méthodes comptables.

5.1 Crédits d'impôts à la recherche et développement

La direction a procédé à un certain nombre d'estimations et formulé un certain nombre d'hypothèses afin de déterminer les dépenses admissibles aux fins de la demande des crédits d'impôt à la recherche et développement. Ces crédits d'impôt sont accordés pour les dépenses admissibles, lesquelles comprennent les frais directs de recherche et développement ainsi qu'un montant raisonnable de frais indirects. Il est possible que le montant alloué au titre de la demande de crédits d'impôt soit, suivant la cotisation de l'Agence du revenu du Canada et de l'Agence du revenu du Québec significativement différent du montant initialement comptabilisé.

5.2 Rémunération et autres paiements fondés sur des actions

La Société a établi un régime d'options d'achat actions, qui est décrit à la note 24 aux états financiers. La Société recourt à la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions attribuées. La juste valeur des options sur actions est établie au moyen du modèle d'évaluation Black & Scholes, lequel requiert l'utilisation de certaines hypothèses déterminées par la direction de la Société, notamment à l'égard de la volatilité future du cours de l'action et de la durée de vie attendue des instruments.

La durée de vie attendue des instruments est estimée en fonction des données historiques et des prévisions actuelles. La volatilité attendue est estimée selon la volatilité historique du cours de l'action de la Société sur une période équivalant à la durée de vie attendue.

La durée de vie attendue et la volatilité future sont incertaines et le modèle d'évaluation comporte des limites.

5.3 Contrat de location

Dans certains cas, la direction doit utiliser son jugement afin de déterminer si les contrats de location sont des contrats de location simple ou de location-financement dans les cas où il y a un transfert des risques et avantages liés à la propriété du bien. À la lumière de ces jugements, la direction classe le contrat de location comme un contrat de location-financement ou de location simple. La Société loue certaines immobilisations corporelles. Les contrats de location visant des immobilisations corporelles sont classés comme des contrats de location simple lorsque la Société ne conserve pas la quasi totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Pour les contrats de location simple, les paiements au titre de la location sont comptabilisés sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 5. Estimations comptables et jugements critiques de la direction (suite)

5.3 Contrat de location (suite)

La Société a utilisé son jugement et en conséquence l'équipement informatique loué a été comptabilisé à l'actif, amorti linéairement sur sa durée prévue d'utilisation, en contrepartie de la comptabilisation d'une obligation découlant d'un contrat de location-financement.

5.4 Impôts sur le résultat

Les actifs et les passifs d'impôts différés résultent de différences temporelles entre la valeur comptable à des fins de comptabilisation et la valeur fiscale de certains actifs et passifs, de même qu'à des pertes fiscales non déduites. Des estimations sont exigées pour préciser le moment de l'inversion de ces différences temporelles et le taux d'impôt appliqué. La valeur comptable des actifs et des passifs s'appuie sur les montants inscrits dans les états financiers et elle est assujettie aux estimations comptables inhérentes à ces soldes. La valeur fiscale des actifs et des passifs et le montant des pertes fiscales non déduites s'appuient sur les lois, les règlements et les interprétations applicables en matière d'impôt. Le moment de l'inversion des différences temporelles et celui des déductions des pertes fiscales s'appuient sur les estimations des résultats imposables futurs de la Société.

Toutefois, les montants réels des charges d'impôts sur le résultat ne deviennent définitifs qu'au moment du dépôt et de l'acceptation d'une déclaration de revenus par les autorités pertinentes, suivant la publication des états financiers. De plus, l'estimation des impôts sur le résultat inclut l'évaluation de la recouvrabilité des actifs d'impôt différés, compte tenu de l'évaluation de la capacité d'utiliser les déductions d'impôt différé sous-jacentes avant leur expiration par rapport au revenu imposable futur, auquel cas un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles.

L'évaluation s'appuie sur les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur et les estimations du revenu imposable futur. Les variations des résultats d'exploitation prévus, des taux d'impôt en vigueur, de la loi ou des règlements et des interprétations de la Société de la loi de l'impôt sur le résultat se traduiront par des ajustements des attentes au titre des inversions des différences temporelles futures et pourraient exiger des ajustements considérables au titre des impôts différés. Dans la mesure où les prévisions diffèrent des résultats réels, les ajustements sont constatés durant les périodes subséquentes.

5.5 Travaux en cours

La Société exerce une partie importante de ses activités au moyen de contrats à long terme avec des clients. Les produits y afférents sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux. La nature à long terme de ces contrats nécessite l'utilisation d'estimations des coûts totaux et des produits à l'achèvement.

Les produits estimatifs à l'achèvement sont ajustés en fonction des modifications prévisibles aux commandes. La direction doit exercer son jugement pour déterminer s'il est probable que des produits additionnels ou inférieurs liés à ces ajustements seront réalisés.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 5. Estimations comptables et jugements critiques de la direction (suite)

5.5 Travaux en cours (suite)

Les coûts estimatifs d'un contrat à l'achèvement comprennent les prévisions de coûts de la main-d'œuvre et des taux de productivité de la main-d'œuvre. Ces coûts sont touchés par la nature et la complexité des travaux à exécuter, ainsi que par l'incidence des demandes de modifications et des retards de livraison potentiels. Les estimations des coûts sont principalement fondées sur les tendances historiques de la performance.

Les produits et marges comptabilisés peuvent faire l'objet de révisions tout au long de la réalisation des contrats. La direction procède à des examens trimestriels des coûts et des revenus estimatifs à l'achèvement de chaque contrat. En outre, un examen annuel détaillé est effectué pour chaque contrat. L'incidence de toute révision peut être importante et est comptabilisée au moyen d'un ajustement cumulatif au cours de la période où les estimations sont révisées.

5.6 Durées de vie utile estimatives des actifs non courants

La direction procède à une estimation de la durée d'utilité de chaque composante d'un actif et s'appuie sur une analyse de tous les facteurs pertinents incluant, sans s'y limiter, l'utilisation prévue d'un actif et dans le cas d'un actif incorporel, les dispositions contractuelles permettant le renouvellement ou la prolongation de la durée d'utilité légale ou contractuelle d'un actif sans coût substantiel, de même que l'historique de renouvellement. Si la durée d'utilité estimative est révisée, il en résulte une augmentation ou une diminution de la dotation annuelle à l'amortissement.

5.7 Dépréciation des immobilisations corporelles et actifs incorporels

Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'une immobilisation corporelle, d'un actif incorporel ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la juste valeur diminuée du plus élevé des coûts de sa vente ou de sa valeur d'utilité. La direction détermine la valeur d'utilité en procédant à une estimation des flux de trésorerie futurs prévus provenant de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie, puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de cette valeur actualisée. Dans la plupart des cas, la détermination du taux d'actualisation comporte l'estimation de l'ajustement approprié pour tenir compte du risque du marché ainsi que de l'ajustement approprié pour les facteurs de risque propres aux actifs. Lorsqu'elle procède à l'évaluation des flux de trésorerie futurs prévus, la direction pose des hypothèses relativement aux résultats opérationnels futurs tels que l'obtention de contrats futurs et leur rentabilité. Ces hypothèses se rapportent à des événements et circonstances futurs.

5.8 Regroupement d'entreprise et goodwill

Lors d'un regroupement d'entreprises, la Société doit poser des hypothèses et faire des estimations afin de déterminer la répartition du prix d'achat de l'entreprise acquise. Pour ce faire, la Société doit déterminer la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables pris en charge à la date d'acquisition. Le goodwill est déterminé comme étant la différence entre les éléments acquis identifiés et la juste valeur de la contrepartie transférée à la date d'acquisition. Ces hypothèses et estimations ont une incidence sur le montant inscrit à titre d'actifs et de passifs dans l'état de la situation financière à la date d'acquisition.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 5. Estimations comptables et jugements critiques de la direction (suite)

5.8 Regroupement d'entreprise et goodwill (suite)

De plus, les durées d'utilité estimées des immobilisations corporelles acquises, l'identification d'actifs incorporels de même que la détermination de durées d'utilité déterminées ou indéterminées des actifs incorporels acquis ont une incidence sur le résultat de la Société.

5.9 Juste valeur

Tous les instruments financiers doivent être comptabilisés à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Ces instruments sont ensuite évalués au coût après amortissement ou à la juste valeur selon leur classement.

La mesure de la juste valeur correspond au montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Cette mesure est effectuée à un moment précis et peut être modifiée au cours d'exercices futurs en raison des conditions du marché ou d'autres facteurs.

La juste valeur est établie au moyen des cours sur le marché actif le plus avantageux pour cet instrument auquel la Société a immédiatement accès. S'il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est établie selon des modèles d'évaluation internes ou externes, notamment des modèles de flux de trésorerie actualisés. La juste valeur établie selon ces modèles d'évaluation nécessite l'utilisation d'hypothèses à l'égard du montant et du calendrier des flux de trésorerie futurs estimatifs, ainsi que pour de nombreuses autres variables. Pour déterminer ces hypothèses, des données externes du marché facilement observables sont utilisées si disponibles. Sinon, la Société utilise la meilleure estimation possible. Puisqu'elles sont fondées sur des estimations, les justes valeurs peuvent ne pas être réalisées dans le cadre d'une vente réelle ou d'un règlement immédiat de ces instruments.

La note 28 explique plus en détail ces bases de calcul et les estimations utilisées.

5.10 Provisions et passifs éventuels

Le jugement est exercé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique des estimations qui sont basées sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations.

5.11 Débentures convertibles

La Société présente séparément à l'état de la situation financière la composante passif et la composante capitaux propres des débentures convertibles. La juste valeur de l'instrument composé lors de l'émission est ventilée entre la composante passif et la composante capitaux propres et est déterminée en utilisant un taux d'intérêt pour un instrument d'emprunt analogue dénué de composante capitaux propres.

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 5. Estimations comptables et jugements critiques de la direction (suite)

5.11 Débentures convertibles (suite)

La Société doit d'abord établir la juste valeur de l'option de conversion et des bons de souscription qui sont présentés dans les capitaux propres qui est ensuite déduite de la juste valeur de l'instrument composé de la composante passif. Ainsi, les estimations effectuées pour déterminer la juste valeur de la composante passif incluse dans les débentures convertibles pourraient avoir une incidence sur la charge d'intérêts de l'exercice constatée dans les états financiers si celle-ci étaient inadéquates.

Note 6. Acquisition d'entreprise

Le 1er septembre 2014, La Société a procédé à l'acquisition des activités commerciales d'une entreprise oeuvrant sous la raison sociale Cabestan, par l'émission de 719 000 actions ordinaires au prix de 0,115 \$ par action et versement d'une somme monétaire de 26 645 \$.

L'acquisition de cette entreprise cadre avec la stratégie de croissance par acquisition et mise en place par la Société visant à augmenter ses parts de marché dans le secteur du déploiement de campagne d'envoi de courriels pour les grandes entreprises.

Valeur de la transaction convenue :	<u>109 330 \$</u>
Contrepartie transférée :	
Valeur du capital actions	82 685 \$
Trésorerie	<u>26 645</u>
Total	<u>109 330 \$</u>

Aucun actif n'ayant été transféré et aucun passif n'ayant été assumés par la Société, la valeur de la transaction convenue a été comptabilisée à titre de goodwill.

Lors de la transaction, une somme de 150 000 \$ a été versé au vendeur à titre de dépôt initial lors du processus de négociation. Cette somme sera remboursée par le vendeur subséquemment au 31 décembre 2014 suite à la réalisation de la transaction en date du 1er septembre 2014.

Les produits des activités de l'entreprise acquise le 1er septembre 2014 sont 254 896 \$.

Les produits des activités de l'entreprise acquise, comme si l'acquisition aurait eu lieu le 1er janvier 2014, sont estimés à 600 000 \$.

La direction de la Société n'est pas en mesure de déterminer le résultat net spécifique afférent aux activités commerciale acquises compte tenu de la restructuration organisationnelle en découlant.

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 7. Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation incluent :	2014	2013
	\$	\$
Avantages du personnel	971 409	850 550
Frais de production	157 467	107 974
Crédit d'impôt à la recherche et développement	(276 263)	(248 926)
Loyer	86 852	85 928
Frais de bureau	240 355	249 286
Honoraires professionnels	203 219	199 984
Créances irrécouvrables (recouvrées)	5 000	(14 099)
Amortissement des immobilisations corporelles et des biens loués en vertu de contrats de location-financement	29 047	25 299
	1 417 086	1 255 996

Les charges au titre des avantages du personnel sont les suivantes :

Salaires et avantages sociaux	971 409	850 550
Charges liées aux options d'achats d'actions	—	10 800
	971 409	861 350

Note 8. Produits et charges financières

Les produits et les charges financières sont détaillés ci-dessous :	2014	2013
	\$	\$
Intérêts créditeurs provenant de la trésorerie et équivalents de trésorerie	25	525
Produits financiers	25	525
Intérêts sur les soldes créditeurs	65 794	65 765
Intérêts et charges financières sur les dettes à court terme	4 515	12 995
	70 309	78 760
Intérêts implicites sur les débentures convertibles	—	7 891
Intérêts sur les débentures convertibles	6 590	15 900
Intérêts et charges financières sur la dette à long terme	12 084	13 838
	18 674	37 629
Amortissement des frais d'émission de la dette à long terme	12 666	21 713
Charges financières	101 649	138 102

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 9. Résultats net par actions

Les titres potentiellement dilutifs (débentures convertibles, bons de souscription, options d'achats d'actions) dont le prix d'exercice était supérieur à la valeur du cours des actions ordinaires, ou encore en raison de leur effet anti-dilutif, n'ont pas été inclus dans le calcul du résultat net dilutif par action.

Note 10. Impôts sur les résultats

Le taux d'imposition effectif de la société s'établit de la façon suivante :	2014	2013
Taux combiné d'imposition fédéral et provincial	26,90 %	26,90 %
Crédit d'impôt à la recherche et développement	(6,00 %)	(6,00 %)
Avantages fiscaux constatés	6,00 %	6,00 %
Avantages fiscaux non constatés	—	26,90 %
Taux d'imposition effectif sur les bénéfices	26,90 %	0,00 %
Le total des impôts sur le résultat est réparti comme suit :	2014	2013
	\$	\$
Exigibles	82 128	—
Utilisation de pertes reportées	(82 128)	—
	—	—

a) La charge d'impôts (économie) attribuable aux résultats diffère des montants calculés par l'application du taux d'imposition combiné au fédéral et provincial de 26,90 % (26,90 % en 2013) au résultat avant impôts en raison des éléments suivants :

	2014	2013
	\$	\$
Résultat net avant impôts	193 463	(383 594)
Impôts sur le résultat (recouvré prévus)	52 042	(103 187)
Augmentation (diminution) des impôts résultant des éléments ci-dessous :		
Excédent de l'amortissement comptable sur l'amortissement fiscal	6 194	—
Perte sur radiation du solde de prix de vente	—	8 254
Frais de recherche et développement	37 903	—
Charges liées aux options d'achats d'actions	—	6 593
Gain sur radiation de comptes fournisseurs	(7 129)	—
Assurances-vie des administrateurs	1 321	2 421
Frais d'émission d'actions déductibles	(11 269)	—
Intérêts implicites sur débentures convertibles	—	2 123
Versements sur les contrats de location-financement	(9 662)	—
Dépenses non déductibles	12 728	10 887
Impôts sur le résultat (recouvrés)	82 128	(72 909)
Utilisation de pertes reportées	(82 128)	72 909
Impôts sur le résultat exigibles	—	—

b) La charge d'impôts sur le résultat constatée au 31 décembre 2014 est compensée par l'utilisation des pertes reportées en réduction de l'impôt à payer.

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 10. Impôts sur les résultats (suite)

Compte tenu des taux d'imposition fédéral et provincial les éléments importants des actifs et passifs d'impôts différés présentés à l'état de la situation financière se détaillent comme suit :

	2014	2013
Actifs d'impôt différé	\$	\$
Dépenses de recherche et développement	815 901	805 462
Immobilisations corporelles et incorporelles	154 239	172 781
Report de crédit d'impôt	18 571	—
Pertes fiscales reportables	176 406	263 581
	1 165 117	1 241 824
	2014	2013
Passifs d'impôt différé	\$	\$
Report de crédit d'impôt	—	79 200
Frais d'émission de la dette à long terme	—	3 407
	—	82 607
Actif net d'impôt différé	1 165 117	1 159 217
Avantages fiscaux non constatés	(1 165 117)	(1 159 217)
Actifs net d'impôt différé présenté à l'état de la situation financière	—	—

Les pertes fiscales reportables représentent des économies d'impôts de 69 698 \$ au 31 décembre 2014 et de 156 872 \$ au 31 décembre 2013. Au 31 décembre 2014, les pertes reportables inutilisées ont les échéances suivantes.

Année Subie	Fédéral \$	Provincial \$	Année reportable
2008	275 469	—	2028
2012	28 236	—	2032
2013	160 945	—	2033
	464 650	—	

La fraction non amortie du coût en capital au 31 décembre 2014 est de 683 476 \$ (686 544 \$ en 2013) au fédéral et au provincial. La perte fiscale en capital reportable est 396 687 \$ au 31 décembre 2014 et 2013.

Crédit d'impôt à la recherche et développement

Les crédits d'impôt à la recherche et développement non remboursables au montant de 647 788 \$ (527 997 \$ en 2013) découlent de dépenses admissibles que la Société prévoit être en mesure d'utiliser au cours des prochains exercices. Un montant de 79 445 \$ de crédit d'impôt non remboursable de 2010 n'a pas été comptabilisé.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2014, la Société a comptabilisé des crédits d'impôt pour la recherche et développement s'élevant à 276 263 \$ (248 926 \$ en 2013). Ces crédits ont été comptabilisés en réduction de la charge de salaires afférente et n'ont pas encore fait l'objet de cotisation par les autorités fiscales.

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2014	2013
	\$	\$
Encaisse		
\$ CAN	241 816	15 146
\$ U.S.	3 831	6 446
Trésorerie et équivalents de trésorerie	245 647	21 592
Découvert bancaire	(55)	(68)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net aux tableaux des flux de trésorerie	245 592	21 524

Note 12. Clients et autres débiteurs

	2014	2013
	\$	\$
Comptes clients	301 114	115 843
Provision pour créances douteuses	(10 000)	(5 000)
	291 114	110 843
Souscription d'actions à recevoir	27 500	—
Dépôt sur acquisition d'entreprise	150 000	—
Autres débiteurs	6 427	—
Avances aux employés, sans intérêts	—	5 200
Clients et autres débiteurs	475 041	116 043

Tous les montants présentent des échéances à court terme. Leurs valeurs comptables nettes correspondent à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

La valeur nette comptable des créances en souffrance de la Société est de 291 114 \$ (110 843 \$ en 2013) à la date de clôture. L'échéance de ces créances est détaillée dans le tableau suivant :

Classement des créances en souffrance mais non douteuses :

	2014	2013
	\$	\$
Non déprécié et échu par :		
0 à 30 jours	172 833	57 400
31 à 60 jours	91 434	36 297
61 à 90 jours	23 538	4 990
Plus de 90 jours	3 309	12 156
Total	291 114	110 843

Le dépôt sur acquisition correspond à une somme versée initialement lors de l'acquisition d'une entreprise, remboursable subséquentement

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 12. Clients et autres débiteurs (suite)

Avant d'accepter un nouveau client, la Société estime la qualité du crédit du client éventuel et établit des limites de crédit pour ce client. Les limites fixées pour les clients ainsi que l'évaluation de leur crédit sont passées en revue annuellement. Pour déterminer la recouvrabilité d'une créance client, la Société tient compte de toute modification de la qualité de crédit de la créance client de la date où elle a été consentie initialement à la date de clôture.

La Société n'a constitué aucune provision sur les comptes présentés dans le tableau précédent étant donné que la qualité du crédit de ces débiteurs n'a pas subi de modification importante et que ces créances sont toujours considérées comme recouvrables. La durée moyenne des comptes clients est de 45 jours (39 jours en 2013).

La Société ne détient pas de garantie à l'égard de ces créances.

Le tableau suivant fournit un rapprochement des variations de la provision pour créances douteuses :

	2014	2013
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	5 000	59 361
Radiation de créances	—	(40 262)
Provision de l'exercice	5 000	—
Reprise sur perte de valeur	—	(14 099)
Solde à la fin de l'exercice	10 000	5 000

Les montants sont radiés lorsque la Société estime qu'elle n'arrivera pas à recouvrer le montant provisionné.

Note 13. Placement

La Société détient un placement de 4 990 \$ (35 899 \$ en 2013) en tant que valeur de rachat de l'assurance vie d'un membre de la direction. La variation consiste en des dépôts totalisant 9 000 \$ (9 000 \$ en 2013), un revenu d'intérêts de 427 \$ (566 \$ en 2013), des frais et taxes sur les primes d'assurance-vie de 5 336 \$ (5 559 \$ en 2013) et un retrait de 35 000 \$ (aucun en 2013).

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 14. Immobilisations corporelles

14.1 Valeur comptable nette	2014	2013
	\$	\$
Coût	123 666	87 409
Cumul des amortissement et des pertes de valeur	77 668	73 755
Valeur comptable nette	45 998	13 654

14.2 Tableau de rapprochement

	Équipement informatique	Mobilier et équipement	Améliorations locatives	Total
Coûts	\$	\$	\$	\$
Solde au 1er janvier 2013	55 935	11 562	18 433	85 930
Acquisitions	1 479	—	—	1 479
Dispositions	—	—	—	—
Solde au 31 décembre 2013	57 414	11 562	18 433	87 409
Acquisitions	2 366	—	33 891	36 257
Dispositions	—	—	—	—
Solde au 31 décembre 2014	59 780	11 562	52 324	123 666
Cumul des amortissement et des pertes de valeur				
Solde au 1er janvier 2013	43 225	7 048	18 433	68 706
Amortissement	4 146	903	—	5 049
Dispositions	—	—	—	—
Solde au 31 décembre 2013	47 371	7 951	18 433	73 755
Amortissement	3 190	723	—	3 913
Dispositions	—	—	—	—
Solde au 31 décembre 2014	50 561	8 674	18 433	77 668

Une charge d'amortissement de 3 913 \$ est enregistrée dans le poste coûts directs du résultat net (5 049 \$ en 2013).

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 15. Biens loués en vertu de contrats de location-financement

15.1 Valeur comptable nette

	2014	2013
	\$	\$
Coûts	121 495	96 518
Cumul des amortissement et des pertes de valeur	50 360	25 226
Valeur comptable nette	71 135	71 292

15.2 Tableau de rapprochement

	Équipement	
	Informatique	Total
	\$	\$
Coûts		
Solde au 1er janvier 2013	39 315	39 315
Acquisitions	57 203	57 203
Dispositions	—	—
Solde au 31 décembre 2013	96 518	96 518
Acquisitions	24 977	24 977
Dispositions	—	—
Solde au 31 décembre 2014	121 495	121 495
Cumul des amortissement et des pertes de valeur		
Solde au 1er janvier 2013	4 976	4 976
Amortissement	20 250	20 250
Dispositions	—	—
Solde au 31 décembre 2013	25 226	25 226
Amortissement	25 134	25 134
Dispositions	—	—
Solde au 31 décembre 2014	50 360	50 360

Une charge d'amortissement de 25 134 \$ est enregistrée dans le poste coûts directs du résultat net (20 250 \$ en 2013).

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 16. Immobilisations incorporelles

16.1 Valeur comptable nette

	2014	2013
	\$	\$
Coûts	678 928	675 000
Cumul des amortissement et des pertes de valeur	675 000	675 000
Valeur comptable nette	3 928	—

16.2 Tableau de rapprochement

	Logiciels	Noms de domaine	Total
	\$	\$	\$
Coûts			
Solde au 1er janvier 2013	675 000	—	675 000
Acquisitions	—	—	—
Dispositions	—	—	—
Solde au 31 décembre 2013	675 000	—	675 000
Acquisitions	—	3 928	3 928
Dispositions	—	—	—
Solde au 31 décembre 2014	675 000	3 928	678 928
Cumul des amortissement et des pertes de valeur			
Solde au 1er janvier 2013	675 000	—	675 000
Amortissement	—	—	—
Dispositions	—	—	—
Solde au 31 décembre 2013	675 000	—	675 000
Amortissement	—	—	—
Dispositions	—	—	—
Solde au 31 décembre 2014	675 000	—	675 000

Il n'y a pas de dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles incluses dans le poste frais de ventes et d'administration du résultat net pour 2014 et 2013.

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

((les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication))

Note 17. Goodwill

17.1 Valeur comptable nette

	2014	2013
	\$	\$
Coûts	158 866	49 536
Cumul des amortissement et des pertes de valeur	—	—
Valeur comptable nette	158 866	49 536

17.2 Tableau de rapprochement

	Goodwill	Total
	\$	\$
Coûts		
Solde au 1er janvier 2013	49 536	49 536
Acquisitions	—	—
Disposition	—	—
Solde au 31 décembre 2013	49 536	49 536
Acquisitions (note 6)	109 330	109 330
Disposition	—	—
Solde au 31 décembre 2014	158 866	158 866

Cumul des amortissement et des pertes de valeur

Solde au 1er janvier 2013	—	—
Perte de valeur imputées au résultat net	—	—
Disposition	—	—
Solde au 31 décembre 2013	—	—
Perte de valeur imputées au résultat net	—	—
Disposition	—	—
Solde au 31 décembre 2014	—	—

17.3 Test de dépréciation du goodwill

La Société a procédé à un test annuel de dépréciation de goodwill au cours des quatrièmes trimestres de 2014 et 2013 conformément aux méthodes décrites à la note 4. La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie dépassait leur valeur comptable. En conséquence, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée sur le goodwill au cours des exercices terminés le 31 décembre 2014 et 2013.

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013
(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 17. Goodwill (suite)

17.3 Test de dépréciation du goodwill (suite)

La Société n'a pas modifié la méthode d'évaluation employée pour le test de dépréciation du goodwill depuis le test effectué lors de la première adoption des IFRS.

Note 18. Emprunts bancaires

La Société ne bénéficie d'aucune marge de crédit aux 31 décembre 2014 et 2013.

Note 19. Fournisseurs et autres créditeurs

	2014	2013
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	236 471	448 571
Taxes à payer	84 851	55 906
Intérêts à payer sur les débetures convertibles	4 664	17 309
Intérêts à payer sur les dettes à long terme	14 107	11 007
Fournisseurs et frais courus	340 093	532 793

Suite à un règlement hors-cours et à des négociations avec des fournisseurs, une dette totale de 26 500 \$ a été radiée.

Note 20. Dettes à court terme

Au 31 décembre 2013, la Société avait un prêt de Investissement Québec d'un montant de 64 943 \$ portant intérêt au taux annuel préférentiel de l'institution majoré de 5,5 %, calculé mensuellement, garanti par une hypothèque mobilière conventionnelle sur l'universalité des biens incluant les créances spécifiques relatives aux crédits d'impôt à la recherche et développement à recevoir et par le cautionnement personnel d'un administrateur. Le prêt a été remboursé lors de l'encaissement du crédit d'impôt à la recherche et développement en juillet 2014.

En décembre 2014, une débeture convertible d'une valeur nominale de 90 000 \$ émise en décembre 2012, est échue et non remboursée en date du 31 décembre 2014. Cette débeture a été renégociée en janvier 2015.

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013
(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 21. Dettes à long terme

	2014	2013
	\$	\$
Emprunts bancaires portant intérêt au taux préférentiel plus 3 %, capital remboursable en mensualités de 11 910 \$, intérêts payables mensuellement, garantis par Investissement Québec, par une hypothèque mobilière sur les actifs et par le cautionnement d'un actionnaire, échéant en septembre 2014(1)	—	84 261
Prêt de Développement Économique Canada, au taux d'escompte moyen de la Banque du Canada plus 3 %, exigible depuis le 31 décembre 2010 (2)	34 769	34 769
Prêt de Développement Économique Canada, au taux d'escompte moyen de la Banque du Canada plus 3 %, exigible depuis le 31 décembre 2010 (2)	22 681	30 681
Dû à une société privée détenue par un administrateur de la Société, sans intérêt ni modalités de remboursement	—	14 152
Frais d'émission de la dette à long terme	—	(12 666)
	57 450	151 197
Portion à court terme de la dette à long terme	57 450	151 197
Dettes à long terme	—	—

(1) Le prêt a été complètement remboursé en septembre 2014.

(2) Aux 31 décembre 2014 et 2013, la Société était en retard pour les remboursements semi-annuels des prêts de Développement Économique Canada. Par conséquent, le solde ces emprunts est présenté à court terme puisque la Société est considérée en défaut par le créancier. Des négociations sont présentement en cours avec Développement Économique Canada pour modifier les termes de remboursement.

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

<u>Note 22. Obligations découlant de contrats de location-financement</u>		
	2014	2013
	\$	\$
Contrat de location-financement, 6,25 %, échéant en octobre 2015, garanti par de l'équipement informatique	8 975	20 300
Contrat de location-financement, 7,78 %, échéant en mars 2017, garanti par de l'équipement informatique.	19 770	27 525
Contrat de location-financement, 5,87 %, échéant en juillet 2016, garanti par de l'équipement informatique.	7 824	12 410
Contrat de location-financement, 5,85 %, échéant en septembre 2016, garanti par de l'équipement informatique.	6 035	9 218
Contrat de location-financement, 6,71 %, échéant en septembre 2017, garanti par de l'équipement informatique.	21 149	—
	63 753	69 453
Obligations en capital échéant au cours de la prochaine période	33 616	26 852
	30 137	42 601
<u>Paiements minimaux au titre de location-financement</u>		
Moins d'un an	36 833	30 672
Plus d'un an et moins de 5 ans	31 549	45 351
	68 382	76 023
Intérêts inclus dans les paiements minimaux	4 629	6 570
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de location-financement	63 753	69 453

Note 23. Débentures convertibles

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la Société a émis une débenture convertible d'une valeur nominale de 90 000 \$ échéant en décembre 2014 et portant intérêt au taux de 6 %. Les intérêts sont payables mensuellement. La débenture convertible ne comporte aucune garantie et est convertible en actions au taux de 0,10 \$ par action ordinaire. De plus la débenture est assortie de 900 000 bons de souscription au taux de 0,12 \$ échéant en décembre 2014. La débenture est échue en décembre 2014 et non remboursée au 31 décembre 2014.

Selon les conditions négociées en janvier 2015, la Société émis une débenture d'une valeur nominale de 90 000 \$, échéant en décembre 2015, portant intérêt au taux de 6 % et est convertible en action ordinaire au taux de 0,10 \$ par action au gré de l'émetteur selon certaines conditions. De plus, la débenture est assortie de 900 000 bons de souscription au taux de 0,12 \$ par action, échéant en décembre 2015.

Le 26 février 2014, dans le cadre d'une conversion de dettes en actions ordinaires, la Société a émis, pour un montant de 365 249 \$, incluant des débentures échues en 2013 de 175 000 \$, un total de 7 304 980 actions ordinaires au prix de 0,05 \$ l'action.

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 24. Capitaux propres

Capital-actions

Autorisé: nombre illimité d'actions ordinaires, avec droit de vote et privilège de participation, sans valeur nominale.

Émis:	2014	2013
Montant	\$	\$
Solde du début	4 241 725	4 145 392
Conversion de dettes (a)	178 530	—
Financement privé (b)(f)(g)	603 811	96 333
Exercice de bons de souscription (c)	16 425	—
Exercice d'options d'achats d'action (e)	2 500	—
Actions émises en contrepartie d'une acquisition (d)	82 685	—
Solde de la fin	5 125 676	4 241 725

Nombre d'actions	2014	2013
	(en unités)	(en unités)
Solde du début	35 594 799	32 074 799
Conversion de dettes (a)	7 304 980	—
Financement privé (b)	10 000 000	3 520 000
Exercice de bons de souscription (c)	150 000	—
Exercice d'options d'achats d'action (e)	25 000	—
Actions émises en contrepartie d'une acquisition (d)	719 000	—
Solde de la fin	53 793 779	35 594 799

a) Le 26 février 2014, dans le cadre d'une conversion de dettes, incluant des débiteures de 175 000 \$, en actions ordinaires, la Société a émis, pour un montant de 365 249 \$, un total de 7 304 980 actions ordinaires au prix de 0,05 \$ l'action, ainsi que de 65 960 bons de souscription au prix d'exercice de 0,10 \$ pendant une période d'un an suivant la clôture du placement privé et 0,15 \$ par la suite jusqu'au 26 février 2016. Les bons de souscription sont comptabilisés aux résultats à leur juste valeur de 455 \$. Des frais d'émission d'actions totalisant 4 094 \$ ont été comptabilisés dans le cadre de cette transaction en réduction de la valeur du financement privé ainsi qu'une réduction de 182 625 \$ représentant l'écart entre la valeur attribuée à l'action et son cours boursier de 0,025 \$, imputé au surplus d'apport.

Cette transaction inclue la conversion de 4 845 584 actions ordinaires en contrepartie de 242 292 \$ de créances à deux personnes liées.

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 24. Capitaux propres (suite)

b) Le 8 août 2014, dans le cadre d'un placement privé, la Société a émis 10 000 000 actions ordinaires au prix de 0,10 \$ l'action, pour une somme totale de 1 000 000 \$, ainsi que 10 000 000 bons de souscription au prix d'exercice de 0,20 \$ pendant une période de deux ans suivant la clôture du placement. Le montant du placement est présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 508 000 \$. De plus, le montant du placement est présenté augmenté de 300 000 \$ soit l'écart entre la valeur attribuée à l'action et son cours boursier de 0,13 \$ lors de l'émission. Cet écart est imputé au surplus d'apport. Des frais d'émission d'actions totalisant 188 189 \$ ont été comptabilisé en réduction de la valeur du placement privé. Une somme de 25 000 \$ relative à ce placement n'est pas reçue au 31 décembre 2014.

c) Le 1er août 2014, la Société a émis 150 000 actions ordinaires au prix de 0,10 \$ l'action à un détenteur de bons de souscription qui a exercé son droit d'achat d'actions pour une somme de 15 000 \$. Le montant de la souscription a été augmenté, de la juste valeur qui avait été attribuée à ces bons de souscription, de 1 425 \$.

d) Le 1er septembre 2014, la Société a fait l'acquisition des activités commerciales d'une Société de marketing par courriels. En contrepartie, Intema a effectué un paiement au comptant de 26 645 \$ et a procédé à l'émission de 719 000 actions ordinaires au prix de 0,115 \$ l'action.

e) Le 22 décembre 2014, la Société a émis 25 000 actions ordinaires au prix de 0,10 \$ l'action à un détenteur d'options d'achats d'actions qui a exercé son droit d'achat d'actions pour une somme de 2 500 \$ non reçue au 31 décembre 2014. Le montant de la souscription n'a pas été augmenté, car la valeur attribuée à ces options est nulle.

f) Le 7 mars 2013, dans le cadre d'un placement privé, la Société a émis 2 000 000 actions ordinaires au prix de 0,05 \$ l'action, ainsi que de 1 000 000 bons de souscription au prix d'exercice de 0,10 \$ pendant une période d'un an suivant la clôture du placement privé et 0,15 \$ par la suite jusqu'au 7 mars 2015. Le montant du placement est présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 8 000 \$ et des frais d'émission totalisant 3 406 \$. Une somme de 35 000 \$ afférente au placement privé avait été reçue en 2012.

g) Le 18 décembre 2013, dans le cadre d'un placement privé, la Société a émis 1 520 000 actions ordinaires au prix de 0,05 \$ l'action, ainsi que 760 000 bons de souscription au prix d'exercice de 0,10 \$ pendant une période d'un an suivant la clôture du placement privé et 0,15 \$ par la suite jusqu'au 18 décembre 2015. Le montant du placement est présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 7 220 \$, de la portion portée au surplus d'apport d'un montant de 22 800 \$ et des frais d'émission totalisant 3 241 \$.

Bons de souscription émis aux actionnaires

La variation des bons de souscription émis aux actionnaires de la Société se détaille comme suit :

	Nombre de bons de souscriptions	Prix de levée moyen pondéré
En circulation au 1er janvier 2013	4 170 000	0,125 \$
Émis	1 760 000	0,125 \$
En circulation au 31 décembre 2013	5 930 000	0,142 \$
Émis (a) (b)	10 065 960	0,20 \$
Convertis (c)	(150 000)	0,15 \$
Expirés	(4 170 000)	0,144 \$
En circulation au 31 décembre, 2014	11 675 960	0,193 \$

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 24. Capitaux propres (suite)

Bons de souscription émis aux actionnaires (suite)

Le 24 décembre 2014, 900 000 bons de souscription ont expirés sans avoir été exercés. La juste valeur au montant de 7 200 \$ attribuée à ces bons de souscription a été reclassée au surplus d'apport.

Le 13 novembre 2014, 3 270 000 bons de souscription ont expirés sans avoir été exercés. La juste valeur au montant de 49 050 \$ attribuée à ces bons de souscription a été reclassée au surplus d'apport.

Le 18 décembre 2013, 760 000 bons de souscription ont été émis lors de l'émission de débentures convertibles. Ils sont comptabilisés en réduction de ces débentures, à leur juste valeur de 7 220 \$.

Le 7 mars 2013, 1 000 000 bons de souscription ont été émis dans le cadre d'un placement privé. Ils sont comptabilisés en réduction du capital-actions, à leur juste valeur de 8 000 \$.

La juste valeur des bons de souscription a été estimée selon la méthode Black-Scholes d'évaluation basée sur les hypothèses suivantes :

	2014	2013
Durée prévue	2 ans	2 ans
Volatilité prévue	89,5 % à 119,0 %	71,5 % à 106,5 %
Taux d'intérêt sans risque	1,02 % à 1,09 %	1,01 % à 1,10 %
Dividendes prévus	0,0 %	0,0 %

La volatilité prévue est déterminée en calculant la volatilité historique de l'action ordinaire de la Société précédant la date d'émission et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des bons de souscription. En calculant la volatilité historique, la direction peut ne pas tenir compte d'une période de temps identifiable pour laquelle elle considère que le prix de l'action était extraordinairement volatile suite à un événement spécifique qui n'est pas prévu se répéter au cours de la durée de vie prévue du bon de souscription. De plus, si le prix de l'action de la Société était extrêmement volatile pour une période de temps identifiable, par exemple à la suite d'une baisse générale des marchés, la direction peut mettre une emphase moindre sur la volatilité au cours de cette période.

Résumé des bons de souscription en cours et pouvant être exercés au 31 décembre 2014

Échéance	Nombre de bons de souscription	Durée résiduelle moyenne	Prix de levée moyen pondéré
Mars 2015	1 000 000	0,17	0,15 \$
Décembre 2015	610 000	0,97	0,15 \$
Février 2016	65 960	1,17	0,133 \$
Août 2016	10 000 000	1,42	0,20 \$
	11 675 960	1,28	0,193 \$

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013
(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 24. Capitaux propres (suite)

Bons de souscription émis aux actionnaires (suite)

Résumé des bons de souscription en cours et pouvant être exercées au 31 décembre 2013

Échéance	Nombre de bons de souscription	Durée résiduelle moyenne	Prix de levée moyen pondéré
Novembre 2014	900 000	0,88	0,12 \$
Décembre 2014	3 270 000	1,00	0,15 \$
Mars 2015	1 000 000	1,17	0,146 \$
Décembre 2015	760 000	1,96	0,127 \$
	5 930 000	1,25	0,142 \$

Rémunération et autres paiements fondés sur des actions

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants d'acquérir des actions ordinaires de la Société. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions sont déterminés par les membres du conseil d'administration.

Le nombre maximum d'actions ordinaires dans le capital de la Société qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime est égal à 5 435 412 actions.

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur des administrateurs, dirigeants et employés, ne doit pas représenter, au cours d'une période de 12 mois, plus de 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, ce nombre étant calculé à la date à laquelle l'option est octroyée.

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur de consultants et de personnes qui fournissent des services de relations avec les investisseurs ne doit pas représenter, au cours d'une période de 12 mois, plus de 2 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, ce nombre étant calculé à la date à laquelle l'option est octroyée.

Le prix d'achat des actions ordinaires, à la levée de chaque option accordée en vertu du régime, sera le prix fixé pour cette option par le conseil d'administration ou par le comité de rémunération au moment de l'octroi de chaque option, mais ce prix ne pourra être inférieur au « cours escompté ». « Cours escompté » s'entend du cours observé au moment de l'octroi des options moins une décote maximale selon les règles acceptées par la Bourse de croissance TSX, sous réserve d'un prix minimal de 0,10 \$. Le cours observé au moment de l'octroi s'entend du cours des actions à la cote de la Bourse de croissance TSX à la clôture la veille de l'octroi. S'il n'y a pas eu d'opération la veille, le cours de clôture est remplacé par la moyenne entre le cours acheteur et le cours vendeur.

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013
(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 24. Capitaux propres (suite)

Rémunération et autres paiements fondés sur des actions (suite)

Les options d'achats d'actions peuvent être exercées en tout temps et expirent 90 jours après la date de départ du détenteur dans le cas des administrateurs et dirigeants, et 30 jours pour les consultants.

La variation des options d'achats d'actions de la Société se détaille comme suit :

	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation au 1er janvier 2013	1 325 000	0,10
Expirées	(125 000)	0,14
Octroyées	1 650 000	0,10
En circulation au 31 décembre 2013	2 850 000	0,10
Expirées	(1 050 000)	0,10
Exercées (e)	(25 000)	0,10
En circulation au 31 décembre 2014	1 775 000	0,10

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2014, la Société a annulées 450 000 options d'achat d'actions octroyées à des salariés et 600 000 à des non salariés à un prix d'exercice de 0,10 \$.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013, la Société a octroyé 500 000 options d'achat d'actions à des salariés et 450 000 à des non salariés à un prix d'exercice de 0,10 \$ échéant le 23 novembre 2018.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013, la Société a attribué 700 000 options d'achats d'actions à des consultants à un prix d'exercice de 0,10 \$, échéant le 23 novembre 2015.

La charge de rémunération et autres paiements fondés sur des actions relative aux options octroyées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 est de 24 510 \$ et a été comptabilisée au résultat net sous la rubrique charges liées aux options d'achat d'actions. De ce montant 10 800 \$ était pour des options d'achats d'actions émises à des employés.

La juste valeur des options d'achats d'actions a été estimée selon la méthode Black-Scholes d'évaluation basée sur les hypothèses suivantes :

Durée prévue	2 à 5 ans
Volatilité prévue	102,5 % à 159,2 %
Taux d'intérêt sans risque	1,07 % à 1,51 %
Dividendes prévus	0,0 %

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013
(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 24. Capitaux propres (suite)

Rémunération et autres paiements fondés sur des actions (suite)

La volatilité prévue est déterminée en calculant la volatilité historique de l'action ordinaire de la Société précédant la date d'émission et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options d'achat d'actions. En calculant la volatilité historique, la direction peut ne pas tenir compte d'une période de temps identifiable pour laquelle elle considère que le prix de l'action était extraordinairement volatile suite à un événement spécifique qui n'est pas prévu se répéter au cours de la durée de vie prévue de l'option d'achat d'actions. De plus, si le prix de l'action de la Société était extrêmement volatile pour une période de temps identifiable, par exemple à la suite d'une baisse générale des marchés, la direction peut mettre une emphase moindre sur la volatilité au cours de cette période.

Résumé des options en cours et pouvant être exercées au 31 décembre 2014

Échéance	Nombre d'options	Durée résiduelle moyenne	Prix de levée moyen pondéré
Octobre 2017	825 000	2,75	0,10
Novembre 2015	100 000	0,89	0,10
Novembre 2018	850 000	3,89	0,10
	1 775 000	3,19	0,10

Résumé des options en cours et pouvant être exercées au 31 décembre 2013

Échéance	Nombre d'options	Durée résiduelle moyenne	Prix de levée moyen pondéré
Décembre 2014	275 000	1,00	0,10
Octobre 2017	925 000	3,75	0,10
Novembre 2015	700 000	1,89	0,10
Novembre 2018	950 000	4,89	0,10
	2 850 000	2,13	0,10

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013
(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 25. Informations sur les flux de trésorerie

Les variations des éléments hors caisse liés aux activités opérationnelles se détaillent comme suit:

	2014	2013
	\$	\$
Clients et autres débiteurs	(181 498)	61 761
Souscription d'action à recevoir	(27 500)	—
Travaux en cours	(23 013)	(73 245)
Frais payés d'avance	(46 122)	(19 815)
Crédit d'impôt à la recherche et développement	(128 093)	26 908
Dépôt de garantie	7 098	395
Fournisseurs et autres créditeurs	(63 443)	208 362
Avantages du personnel	8 022	108 046
Produits perçus par anticipation	18 526	(23 820)
	(436 023)	288 592

Éléments sans incidence sur la trésorerie et équivalents de trésorerie :

Émission d'actions en contrepartie d'acquisition d'entreprise	82 685	—
Émission d'actions en contrepartie d'une conversion de dette	365 249	—
Gain sur radiation de dette	26 500	—
Acquisitions et obligations de biens loués	24 977	57 203
Compensation d'un fournisseur contre le solde de prix de vente à recevoir	—	9 313
Portion d'émission d'action portée au surplus d'apport	—	22 800

Note 26. Engagements

La Société s'est engagée, en vertu de baux, à payer 634 237 \$ avant le 31 décembre 2015. Les versements s'établissent comme suit au cours des quatre prochains exercices : 2015 - 178 297 \$; 2016 - 166 012 \$; 2017 - 148 464 \$ et 2018 - 141 464 \$

Note 27. Parties liées

Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013, la Société a effectué les transactions suivantes avec certains de ses dirigeants et administrateurs et des sociétés dont les dirigeants sont des administrateurs ou des dirigeants de Intema Solutions Inc.

	2014	2013
	\$	\$
Montants inclus dans les charges financières		
Charges d'intérêts engagées auprès d'un administrateur	1 171	7 500
Montants inscrits à l'état de la situation financière		
Administrateurs / dirigeants		
Avances aux employés	—	5 200
Fournisseurs et autres créditeurs	—	120 183
Déventures convertibles	—	125 000
Société détenue par un administrateur /dirigeants		
Dette à long terme	—	14 152

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 27. Parties liées (suite)

La direction considère que les opérations entre parties liées ont lieu dans le cours normal des activités, sont mesurées à la valeur d'échange et ont été conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non apparentés.

Les dirigeants clés de la Société sont les membres du conseil d'administration, le président et chef de la direction, le chef des opérations et le chef des finances. Leur rémunération comprend les éléments ci-dessous :

	2014	2013
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	199 084	177 607
Charges liées aux options d'actions	—	10 800
Jetons de présence	—	9 006
Honoraires professionnels	75 435	63 990
	274 519	261 403

Les salaires et les avantages sociaux incluent la rémunération du président et du chef de la direction et celle du chef des opérations ainsi que divers avantages indirects tels qu'une allocation pour frais d'automobile.

La rémunération due aux dirigeants s'élève à 113 400 \$ au 31 décembre 2014 (181 616 \$ au 31 décembre 2013).

Note 28. Risques financiers et instruments financiers

28.1 Juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

- Niveau 1 - évaluation fondée sur les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques ;
- Niveau 2 - techniques d'évaluations fondées sur des données autres que le prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix) ;
- Niveau 3 - techniques d'évaluations fondées sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

La valeur comptable des actifs et des passifs financiers à court terme se rapproche de leur juste valeur compte tenu de leur réalisation prévue à court terme.

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 28. Risques financiers et instruments financiers (suite)

28.1 Juste valeur (suite)

La juste valeur du placement est classée selon le niveau 2 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur du solde de prix de vente à recevoir, de la dette à long terme et de la composante passif des débetures convertibles est classée selon le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

La juste valeur de la dette à long terme et de la composante passif des débetures convertibles est déterminée en fonction des flux de trésorerie futurs actualisés. La juste valeur du solde de prix de vente à recevoir est déterminée au moyen de l'actualisation des flux de monétaires futurs de l'accord de financement actuel, selon les taux d'intérêts offerts sur le marché pour des prêts comportant des conditions et des échéances semblables.

Les tableaux suivant indiquent le classement des instruments financiers de même que leur valeur comptable et leur juste valeur aux 31 décembre :

	2014				
	Prêts et créances	Actifs et passifs à la juste valeur par le bais du résultat net	Passifs financiers comptabilisés au coût après amortissement	Valeur comptable totale	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	245 592	—	245 592	245 592
Comptes clients et autre débiteurs	475 041	—	—	475 041	475 041
Placement	—	4 990	—	4 990	4 990
	475 041	250 582	—	725 623	725 623
Passifs financiers					
Fournisseurs et frais courus	—	—	236 471	236 471	236 471
Intérêts à payer sur débetures convertibles	—	—	4 664	4 664	4 664
Intérêts à payer sur dettes à long terme	—	—	14 107	14 107	14 107
Obligations découlant de contrats de location - financement	—	—	63 753	63 753	63 753
Dettes à long terme	—	—	57 450	57 450	57 450
Débetures	—	—	90 000	90 000	90 000
	—	—	466 445	466 445	466 445

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 28. Risques financiers et instruments financiers (suite)

	2013				
	Prêts et créances	Actifs et passifs à la juste valeur par le bais du résultat net	Passifs financiers comptabilisés au coût après amortissement	Valeur comptable totale	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	21 524	—	21 524	21 524
Comptes clients et autres débiteurs	116 043	—	—	116 043	116 043
Placement	—	35 899	—	35 899	35 899
	116 043	57 423	—	173 466	173 466
Passifs financiers					
Fournisseurs et frais courus	—	—	448 571	448 571	448 571
Intérêts à payer sur les débetures convertibles	—	—	17 309	17 309	17 309
Intérêts à payer sur les dettes à long terme	—	—	11 007	11 007	11 007
Dettes à court terme	—	—	64 943	64 943	64 943
Dettes à long terme	—	—	151 197	151 197	151 197
Débetures convertibles	—	—	257 800	265 000	265 000
	—	—	950 827	958 027	958 027

28.2 Politique de gestion de risques financiers

La Société évolue dans une industrie comportant divers risques financiers : les risques de marché (incluant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidités. Afin de réduire au minimum les effets négatifs sur son rendement financier, la Société exerce une gestion de la trésorerie centralisée qui permet de définir, d'évaluer et de couvrir les risques financiers. La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers incluant des dérivés financiers à des fins spéculatives.

L'analyse qui suit permet d'évaluer la nature et l'ampleur des risques à la date de clôture, soit au 31 décembre 2014.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013
(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 28. Risques financiers et instruments financiers (suite)

28.2 Politique de gestion de risques financiers (suite)

Risque de marché

Risque de change

La Société réalise la majorité de son chiffre d'affaires en monnaie locale, ce qui minimise les risques de marché liés aux fluctuations des monnaies étrangères. La Société n'a pas recouru à des instruments financiers dérivés pour minimiser son risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt auquel est exposée la Société découle de ses emprunts à court et long terme. Les emprunts à taux variables exposent la Société au risque de variation des flux de trésorerie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt, tandis que les emprunts à taux fixes exposent la Société au risque de variation de la juste valeur.

La dette à court terme, la dette à long terme et une portion des débentures convertibles portent intérêt à taux variables et exposent donc la société au risque de variation des flux de trésorerie. Une portion des débentures convertibles portent intérêt à taux fixe et exposent la société au risque de variation de la juste valeur.

Une augmentation / diminution de 50 points de base des taux d'intérêts entraînerait une augmentation / diminution du résultat net et du résultat global de 287 \$ / (287 \$) (2 000 \$ / (2 000 \$) en 2013).

La Société analyse de façon continue son exposition au risque de taux d'intérêt et examine les options de renouvellement et de refinancement qui lui sont disponibles pour minimiser ce risque.

Risque de prix

La Société est exposée à un risque de prix limité étant donné la nature de ses activités.

Risque de crédit

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont détenus ou émis par des institutions financières à charte Canadienne. Ainsi, la Société considère que le risque de non-performance de ces instruments est négligeable.

Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable à ses clients et autres débiteurs.

La Société consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue de façon continue des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et assure un suivi rigoureux des soldes dus. Au 31 décembre 2014, 31 % des comptes clients, déductions faite de la provision pour créances douteuses, étaient à recevoir de deux clients (66 % au 31 décembre 2013 étaient à recevoir de deux clients).

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013
(Les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 28. Risques financiers et instruments financiers (suite)

28.2 Politique de gestion de risques financiers (suite)

Les comptes clients sont portés à l'état de la situation financière déduction faite de la provision pour créances douteuses. Cette provision est constituée sur la base des meilleures estimations de la Société à l'égard du recouvrement final des soldes dont la perception est incertaine. L'incertitude entourant la probabilité de perception peut découler de divers indicateurs comme la détérioration de la solvabilité d'un client ou le report de la perception lorsque l'ancienneté des factures dépasse les modalités habituelles de règlement. La direction revoit régulièrement les comptes clients, assure le suivi des soldes en souffrance et évalue la pertinence de la provision pour créances douteuses.

Compte tenu de ce qui précède, la Société est d'avis que le risque de crédit n'est pas significatif.

Pour les autres créances, la Société évalue de façon continue les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements lorsqu'ils viennent à échéance. La direction analyse le niveau de liquidités de la Société de façon continue pour s'assurer d'avoir suffisamment de liquidités pour respecter ses engagements. Afin de s'assurer de disposer des liquidités nécessaires pour remplir ses obligations à court terme, la Société maintient des modalités de paiement avec ses clients semblables à celles dont elle dispose auprès de ses fournisseurs. De plus le financement de la Société est assuré par des emprunts à long terme et ses facilités de crédit à court terme, permettant d'assurer des ressources financières suffisantes pour faire face à ses obligations aux moments requis.

La Société procède actuellement au renouvellement de ses facilités de crédit. Le tableau qui suit résume les échéances contractuelles des passifs financiers.

31 décembre 2014	Valeur comptable \$	Flux de trésorerie contractuels \$	0 à 6 mois \$	6 à 12 mois \$	12 à 24 mois \$
Fournisseurs, frais courus et intérêts à payer	255 242	255 242	255 242	—	—
Obligations découlant de contrats de location - financement	63 753	68 832	18 416	18 427	31 549
Dettes à long terme	57 450	57 450	57 450	—	—
Débiteures	90 000	90 000	90 000	—	—
	466 445	471 524	421 108	18 427	31 549

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013
(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 28. Risques financiers et instruments financiers (suite)

28.2 Politique de gestion de risques financiers (suite)

31 décembre 2013	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	0 à 6 mois	6 à 12 mois	12 à 24 mois
	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs, frais courus et autres créditeurs	476 887	476 887	476 887	—	—
Dettes à court terme	64 943	64 943	64 943	—	—
Dettes à long terme	151 197	163 863	151 953	11 910	—
Débetures convertibles	257 800	265 000	265 000	—	—
	950 827	970 693	958 783	11 910	—

Note 29. Information sur la gestion du capital

Dans le cadre de la gestion de son capital, les objectifs de la Société sont de s'assurer que des liquidités suffisantes sont disponibles pour poursuivre sa croissance organique ou pour effectuer des acquisitions stratégiques, s'assurer que les exigences externes qui lui sont imposées en vertu de ses facilités de crédit soient respectées, fournir des services à ses clients et fournir un rendement satisfaisant aux actionnaires. La Société définit le capital comme la somme de ses capitaux propres, de sa dette à long terme, des débetures convertibles et de ses dettes à court terme.

Au 31 décembre 2014, le capital total géré s'élève à un montant de 1 396 665 \$ (263 741 \$ en 2013) et consiste en des capitaux propres d'un montant de 1 249 215 \$ ((210 199) \$ en 2013), (débetures convertibles de 257 800 \$ en 2013) une dette à long terme d'un montant de 57 450 \$ (151 197 \$ en 2013) et d'une dette à court terme de 90 000 \$ en 2014 (64 943 \$ en 2013).

La variation du capital total par rapport à l'exercice 2013 est de 1 132 924 \$, dont les principales composantes sont : le profit net de l'exercice de 193 463 \$, l'émission d'actions de 1 082 265 \$, la conversion de dette en actions totalisant 365 249 \$, moins les frais d'émission d'actions de 192 739 \$, la réduction de la dette à long terme de 93 747 \$, une réduction de débetures convertibles de 257 800 \$, et une augmentation et de la dette à court terme de 25 057 \$.

La Société gère sa structure de capital de façon à s'assurer que les flux de trésorerie découlant de son exploitation et la trésorerie à l'état de la situation financière sont supérieurs aux charges d'intérêt et aux remboursements de capital qui doivent être versés. Le conseil d'administration révise et approuve toutes les transactions importantes hors du cours normal des affaires, incluant les propositions d'acquisition ou les autres investissements ou dispositions importants, le remboursement de la dette à long terme ainsi que les budgets d'exploitation et de dépenses en capital.

INTEMA SOLUTIONS INC.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 30. Dépendance économique

Au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2014, la Société a réalisé des ventes auprès de deux clients importants pour des montants totalisant 385 814 \$ (304 047 \$ en 2013) et 734 540 \$ (267 616 \$ en 2013) respectivement.

La direction de la Société évalue le degré de dépendance lié à ces clients comme étant important compte tenu de la récurrence des contrats de la part de ces clients.

Note 31. Information sectorielle

La Société a examiné ses activités et a établi qu'elle les conduit dans un seul secteur d'exploitation isolable. Ce secteur d'exploitation isolable unique tire ses produits de la vente de services de consultation en matière de marketing et d'Internet, plus particulièrement dans le déploiement de campagnes d'envoi de courriels pour les grandes entreprises. La quasi - totalité des activités sont réalisées au Canada.

Les actifs de la Société, comprenant entre autres les immobilisations corporelles et les actifs incorporels, sont situés au Canada.

Note 32. Événements postérieurs à la date de clôture

Le 31 janvier 2015, en remplacement d'une débenture échu de 90 000 \$ en décembre 2014, la Société a émis une débenture convertible d'une valeur nominale de 90 000 \$ échéant le 31 décembre 2015 et portant intérêt au taux de 6 %. Les intérêts sont payables mensuellement. La débenture convertible ne comporte aucune garantie et est convertible en actions au taux de 0,10 \$ par action ordinaire. De plus la débenture est assortie de 900 000 bons de souscription au taux de 0,12 \$ échéant le 31 décembre 2015.

Le 1er février 2015, dans le cadre d'un placement privé, la Société a émis, pour un montant de 750 000 \$, un total de 10 000 000 actions ordinaires au prix de 0,075 \$ l'action, ainsi que l'émission de 10 000 000 bons de souscription au prix d'exercice de 0,15 \$ pendant une période de deux ans suivant la clôture du placement privé.

Le 2 février 2015, dans le cadre d'un placement privé, la Société a émis, pour un montant de 300 000 \$, un total de 3 000 000 actions ordinaires au prix de 0,10 \$ l'action, ainsi que l'émission de 3 000 000 bons de souscription au prix d'exercice de 0,17 \$ pendant une période de deux ans suivant la clôture du placement privé.

Le 26 février 2015, dans le cadre de la conversion de la débenture émise le 31 janvier 2015, la Société a émis, pour un montant de 90 000 \$, un total de 900 000 actions ordinaires au prix de 0,10 \$ l'action.